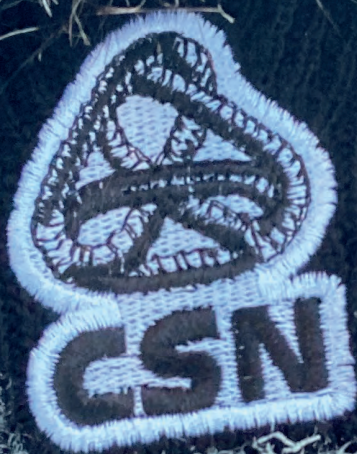


le RÉFLEXE

Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) - Mars 2022

Grève au Hilton

Le visage de la détermination



Spécial 8 mars

L'avenir est féministe



Conseil central
de

Québec Chaudière-Appalaches

Six mois de grève au Hilton Québec

Lundi prochain, le 7 mars, ça va faire six mois que les travailleuses et les travailleurs du Hilton sont en grève. Six mois à battre le pavé et à affronter les intempéries, c'est long, et pourtant le moral des troupes est toujours bon. Gros plan sur un conflit de travail qui fait peu les manchettes.

Lorsque la nouvelle tombe en octobre 2018, qu'Innvest, le propriétaire du Hilton, veut rénover de fond en comble l'hôtel, tout le monde est content. À priori, des investissements majeurs (74 M\$) sont toujours une bonne nouvelle. Les salarié-es doivent vite déchanter.

«L'hôtel a été fermé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020», rappelle Louise Jobin, présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Hilton Québec (CSN). À la réouverture, le rappel au travail est très lent. Pendant des mois, on ne respecte pas la convention collective. «La COVID avait le dos très large», dit la présidente du syndicat.

Les négociations pour le renouvellement de la convention collective débutent en mai 2021. Le syndicat, qui participe à la négociation coordonnée de l'hôtellerie de la CSN, a fait ses devoirs. Pas de demandes extravagantes, le nouveau projet de négociation est beaucoup plus modeste que celui qui avait été initialement développé avant la pandémie. À contrario, du côté patronal c'est un buffet de demandes de reculs. Pourtant, le Hilton est sans doute l'hôtel au Québec ayant le moins souffert de la pandémie. Devant l'impasse, après avoir exercé cinq jours de grève de façon discontinue, le syndicat déclenche la grève générale illimitée le 7 septembre 2021.

«Six mois plus tard, ça accroche toujours sur deux questions majeures», explique Louise Jobin, «les patrons veulent restreindre l'accès au statut de temps complet

en abolissant l'affichage obligatoire des postes vacants.» Il faut savoir qu'au Hilton, c'est le statut de temps complet qui donne droit aux vacances, au régime de retraite, aux jours fériés et aux assurances collectives.

«Dans l'hôtellerie il n'y a pas de garantie d'heures, pas de garantie d'horaire», explique Frédéric Laflamme, secrétaire par intérim du syndicat, «la stabilité, ce sont les avantages et les assurances, c'est ça l'attrait des travailleuses et des travailleurs dans ce domaine.»

Autre pomme de discorde, la durée de la convention. La partie patronale veut signer une convention collective de huit ans, ce que refuse le syndicat. «On ne leur fait pas confiance pour huit ans», laisse tomber Louise Jobin, échaudée de l'expérience récente de la réouverture après les rénovations.

Il faut dire, aussi, que la partie patronale multiplie les gestes qui sont reçus comme autant de provocation par les syndiqués. «Au début du conflit, l'employeur a fait installer des barrières, puis un mur de la honte, il y a eu le travail de scabs (briseurs de grève), ils ont contourné le syndicat et communiqué directement des offres biaisées et incomplètes aux membres», énumère Louise Jobin, «on sent un manque de respect total de l'employeur.» C'est notamment pourquoi, après plus de quatre mois de grève, les membres du syndicat ont choisi de réviser à la hausse leurs demandes salariales pour qu'elles reflètent mieux la réalité de l'inflation.

Aucune bonne raison de refuser de s'entendre

Michel Valiquette, trésorier de la Fédération du commerce (CSN) et responsable de la négociation coordonnée de l'hôtellerie, est formel : il n'y a aucune bonne raison expliquant qu'il n'y ait

toujours pas de règlement au Hilton Québec.

«On a commencé les négociations en mars 2021 dans 23 hôtels», dit-il. À ce jour, il y a eu des règlements dans 17 hôtels affiliés à la CSN, il reste 6 règlements à obtenir, dont un qui est en grève générale. «Il y a de grands hôtels de la même taille que le Hilton Québec qui se sont entendus avec leurs syndicats comme le Bonaventure et le Marriott Château Champlain à Montréal», révèle Michel Valiquette. «Ce qu'il est important de dire aussi, c'est que Innvest a réglé dans un autre de ses hôtels, le Holiday Inn Laval», explique-t-il.

Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, Michel Valiquette s'explique mal les conflits et les demandes de reculs. «Les patrons ne devraient pas être en mode confrontation, mais en mode séduction», croit-il. En effet, près de la moitié du personnel de l'hôtellerie n'est jamais revenu au travail après le premier confinement. «Beaucoup de gens se sont réorientés, pour ceux qui sont revenus c'est très difficile avec les mesures sanitaires et la pénurie de personnel», explique Michel Valiquette, «il faut faire attention au personnel toujours en place parce que ce sont eux qui vont former la relève quand il y aura une relance.»

Une analyse qui colle à la

réalité du Hilton. «On a perdu la moitié de nos gens qui ont quitté et plus on avance, plus on en perd», raconte Frédéric Laflamme, «en cuisine, il y a normalement 24 postes temps complet, on était rendu 11 avant la grève et là on est 8. En ce moment, avec le monde qui reste, on ne pourrait même pas opérer le restaurant à temps plein.» Avant la fermeture, le syndicat comptait environ 300 membres, mais il n'en reste plus que 150, dont 96 qui participent activement au piquetage. «On est rendu avec une majorité dans le groupe qui a plus de 25 ans de service au Hilton», ajoute Louise Jobin, «ce sont des piliers, c'est autour d'eux qu'on va reconstruire, tu ne t'attaques pas à tes piliers!»

Toute la CSN est derrière les grévistes

Avec ces 81 hôtels un peu partout au Canada, Innvest est un très grand promoteur hôtelier, ce qui donne des allures de bataille de David contre Goliath au conflit du Hilton.

«Les travailleuses et les travailleurs du Hilton donnent des leçons de courage et de détermination à tout le monde en ce moment», confie Barbara Poirier, présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN), «pensez-y : ces gens-

Début janvier, le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Hilton-Québec (CSN) a ouvert un local de grève au 778, rue Saint-Jean.

là n'avaient pas travaillé pendant plus d'un an à cause des rénovations et de la pandémie et ils se sont tenus debout pareil et continuent de le faire depuis six mois, ça force le respect.»

«Mais ils ne sont pas tout seuls dans leur bataille, toute la CSN est derrière eux», ajoute Barbara Poirier, «le Hilton c'est un symbole : c'est le premier groupe de travailleurs de l'hôtellerie à avoir frappé à la porte de la CSN dans les années 1970, c'est un des pionniers de la négociation coordonnée; on ne les laissera jamais tomber, on sera toujours derrière eux.»

Et, en effet, la solidarité est au rendez-vous. Les dons affluent de tous les coins de la province et totalisent à ce jour plusieurs dizaines de milliers de dollars. «On demande aux gens de faire connaître le conflit, d'en parler autour d'eux, de continuer d'aller les voir aussi. Quand on est en grève, c'est important de se sentir appuyé par les visites et les dons», rappelle la présidente du conseil central, «il ne faut jamais oublier, non plus, qu'un hôtel doit ses étoiles à ses employés, les gens ne viennent pas pour la couleur des murs, mais pour la qualité du service à la clientèle.» ■

Pour en savoir plus >>
<https://www.ccqca.csn.qc.ca/conflits/hilton-quebec/>



Le Réflexe fait peau neuve

Vous avez entre les mains la première édition de la nouvelle formule du Réflexe. Il s'agit pour l'instant d'un projet pilote, c'est le congrès de juin du conseil central qui décidera si les changements seront permanents ou pas.

La pandémie avait quelque peu malmené le journal du conseil central. Aucune édition papier n'a été imprimée depuis deux ans, les mesures sanitaires entravant sévèrement la distribution de documents dans les milieux de travail. De plus, la dernière édition électronique date de mai 2021. Il y a eu tout simplement trop de bouleversements, trop de grèves, en un mot trop de travail, pour permettre la publication du journal.

On aurait pu en profiter pour questionner l'utilité même d'un journal syndical (et on l'a fait!). Notre conclusion provisoire c'est que si les communications électroniques du conseil central (Facebook, l'infolettre, le site Web) permettent une diffusion rapide de l'information et de couvrir l'actualité, il y a encore de la place pour un journal... en revoyant la formule.

Nouvelle formule

Le « nouveau » *Réflexe* proposera donc surtout des analyses et des reportages en profondeur. Il donnera à lire des entrevues et des portraits de syndicalistes. Tout en continuant de couvrir l'actualité du conseil central, de la CSN et des syndicats de la région.

Le changement de format nous permettra d'améliorer la diffusion et le rayonnement de l'information, notamment en insérant deux pages par numéro dans *Le Soleil* du samedi. Notre espoir est de rejoindre ainsi beaucoup plus de gens et de dépasser le cercle des convaincus.

N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions.

Bonne lecture! ■

Actualité sociale et syndicale



Paramédics en action

Exaspérés devant la lenteur de leur négociation, les paramédics ont livré le 16 février au matin un énorme bloc de glace devant le Conseil du trésor à Québec. Les syndicats du secteur préhospitalier de la CSN en ont également profité pour annoncer qu'ils déclencheront une nouvelle grève légale, plus perturbatrice, à compter du 16 mars prochain. Solidarité! ■

Défi tête rasée

La dernière assemblée générale du conseil central fut l'occasion pour François Proulx-Duperré, le secrétaire général du conseil central, de participer au défi tête rasée de Leucan.

Notre camarade a ainsi ramassé 10 000 \$ pour le Camp vol d'été Leucan-CSN alors que son objectif d'origine était de 3 000 \$. Incroyable! Un grand merci à tous et toutes pour votre générosité.

Rappelons que le Camp vol d'été Leucan-CSN est le seul camp destiné spécifiquement aux enfants atteints de cancer et leur famille. Depuis 25 ans, la participation de la CSN passe par la levée de fonds et par l'implication de centaines de bénévoles du mouvement (pour la levée de fonds et lors du camp lui-même). ■



RÉFLEXE

Le Réflexe est publié quatre fois par année par le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN). Il est tiré à 1 100 exemplaires et est distribué gratuitement à tous les syndicats affiliés au conseil central.

155, boulevard Charest Est,
bureau 200
Québec (Québec) G1K 3G6
Téléphone : 418 647-5824
Courriel : ccqca@csn.qc.ca

Rédaction et conception:
Nicolas Lefebvre Legault
Édition et correction:
Bérengère Lottin

Crédits photos: Archives CSN, CCQCA, Céline Tondreau (photo de la Une), Nicolas Lefebvre Legault, Stacy Bellanger Bien-Aimé (visuel du 8 mars).



Conseil central
de
Québec-Chaudière-Appalaches

Hausse de la norme de nickel

Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, Benoît Charrette, a fait l'annonce récemment d'un accroissement de la norme sur le nickel permis dans l'air ambiant, faisant passer celle-ci de 14 nanogrammes par mètre cube à un plafond de 70 nanogrammes par mètre cube, soit cinq fois plus que ce qui est permis actuellement.

Cette décision est lourde de conséquences pour la santé des travailleuses et travailleurs des quartiers de la Basse-Ville de Québec. C'est pourquoi le conseil central a choisi de se prononcer et de dénoncer la hausse annoncée de la norme sur le nickel. Une lettre, rédigée par le secrétaire général, a été acheminée au responsable de la consultation publique sur la question. ■

Première activité de mobilisation au chantier Davie



Les négociations vont bon train à la Davie et le syndicat voulait en informer les membres. Or, pandémie oblige, il est impossible de se rassembler pour une assemblée générale ou une autre activité classique. C'est donc directement sur le chantier que Jean Blanchette, le président du syndicat, est allé livrer son message, lors de rassemblements éclairs durant les pauses-repas (sept en tout pour couvrir tous les quarts de travail et l'ensemble des membres). Une belle démonstration d'unité et de solidarité. ■

Mandats de moyens de pression, incluant la grève, adoptés chez SSQ

Les deux principaux syndicats CSN de SSQ ont adopté fin-janvier, début février, des mandats de moyens de pression incluant la grève, par de très larges majorités. Les syndicats espèrent ainsi démontrer leur détermination à obtenir de bonnes conditions de travail pour leurs membres à la veille de la fusion des opérations avec La Capitale pour former Beneva.

Les membres du Syndicat des employés de bureau de SSQ Vie (CSN) et du Syndicat des salarié-e-s de SSQ Société d'assurances générales (CSN) ont voté respectivement à 94,9 % et 90 % en faveur de mandats de moyens de pression incluant la grève.

La question salariale est au cœur des négociations. «Le message est clair : on ne peut pas se contenter des augmentations de salaire habituelles, à 2 % par année, alors que l'inflation tourne autour de 5 %», explique Chantal Joly, présidente du Syndicat des employés de bureau

de SSQ Vie (CSN), «surtout dans un contexte où les assureurs s'arrachent la main-d'œuvre et que notre employeur affiche des résultats qui dépassent largement ses objectifs dans les dernières années».

«Notre objectif n'est pas de faire la grève à tout prix», précise Éric Tremblay, président du Syndicat des salarié-e-s de SSQ Société d'assurances générales (CSN), «mais c'est important que l'employeur comprenne bien l'importance que revêt cette négociation pour nos membres et leur détermination à améliorer leurs conditions de travail.» En effet, la présente ronde de négociation est la dernière avant la fusion des opérations de SSQ et de La Capitale (prévue en 2023). À noter, une table centrale a été créée pour le monétaire, mais que chaque syndicat négocie ses enjeux locaux à sa propre table de négociation.

«Au fil des ans, les travailleuses et les travailleurs de SSQ ont

contribué à faire de cet employeur un chef de file dans son domaine», rappelle Alexandre Laviolette, président de la Fédération du commerce (CSN), «la partie patronale doit le reconnaître et ça doit se traduire par des conditions de travail et des offres salariales conséquentes. D'autant plus que dans le contexte actuel, avoir des employés dévoués et compétents, c'est de l'or en barre».

«SSQ occupe une place particulière à Québec et dans le mouvement syndical, c'est un dossier que nous allons suivre attentivement», conclut Barbara Poirier, présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN), «les travailleuses et les travailleurs de SSQ peuvent être assurés de l'appui du conseil central et de toute la CSN, nous allons accompagner les syndicats dans leur mobilisation pour qu'ils en arrivent à un règlement satisfaisant pour toutes les parties.» ■

Bienvenue à la CSN

Quatre groupes de travailleuses et de travailleurs ont joint les rangs de la CSN sur le territoire du conseil central depuis la dernière parution du Réflexe.

Il s'agit tout d'abord de la vingtaine de chauffeurs-livreurs de **Fruits et Légumes de Beauport**. Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du commerce – CSN, un syndicat provincial affilié à la FC, a été accrédité pour représenter ce groupe.

Dans un deuxième temps, ce sont les quelques 110 infirmières, infirmières auxiliaires et préposées aux bénéficiaires de la résidence **Les Jardins Lebourgneuf** qui ont choisi la CSN. Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des centres d'hébergement privés de la région de Québec – CSN a été accrédité pour les représenter. Elles rejoignent ainsi les dix sections de ce syndicat régional affilié à la FSSS et au conseil central.

Troisièmement, les travailleuses et les travailleurs de **MPI Moulin à papier de Portneuf** ont, eux aussi, choisi la CSN. Le moulin à papier, l'une des plus anciennes installations du genre au Canada, compte une cinquantaine de travailleuses et de travailleurs qui contribuent à la fabrication d'une grande variété de produits en papier. Les salarié-es, qui étaient représentés jusque-là par les Métallos, ont décidé d'adhérer à la CSN pour son esprit combatif, son écoute et son caractère démocratique. Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de MPI Moulin à papier de Portneuf – CSN sera affilié à la FIM et au conseil central.



Les employé-es de la sécurité du Casino de Charlevoix, qui viennent de rejoindre la CSN, tenaient leur première assemblée syndicale le 11 février.

Finalement, La CSN vient d'être accréditée pour représenter la vingtaine d'**employé-es de la sécurité du Casino de Charlevoix**. Ce groupe de travailleuses et de travailleurs se joint ainsi à l'unité générale et formera une section dans le Syndicat des employé-es du Casino de Charlevoix (CSN).

Sans convention collective depuis deux ans, les employé-es de la sécurité du casino, qui étaient représentés jusque-là par les TUAC, souhaitent rejoindre un syndicat démocratique et combatif en adhérant à la CSN. La centrale, déjà bien présente dans le secteur avec une intersyndicale des casinos, saura leur offrir les services qui leur faisaient défaut.

Louis Hamel, le trésorier du conseil central, a accueilli très positivement ces nouvelles affiliations. « Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux groupes de salarié-es à l'intérieur de la CSN et de pouvoir les accompagner dans leur cheminement syndical, » a-t-il déclaré. « Je peux leur assurer notre appui et notre solidarité dans leurs luttes futures pour améliorer leurs conditions de travail. » ■

L'avenir est féministe

Cette année, le thème de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars pour les intimes, est «L'avenir est féministe». Thème courageux, et un brin provocateur, qui va de soi pour les membres du comité de la condition féminine du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN).

«L'avenir est féministe, ça veut dire qu'il y aura un avenir meilleur si les femmes sont plus impliquées et surtout mieux considérées», lance Barbara Poirier. «La société évolue, quand on parle d'avenir, on parle de progression», croit Élisabeth Cyr. Les militantes ne se font toutefois pas d'illusion : «on est à pas grand-chose de perdre des droits, on a juste à voir ce qui se passe au sud de la frontière avec les attaques au droit à l'avortement», rappelle Barbara Poirier.

Même au Québec, la pente est glissante en ce qui concerne les avancées et les droits des femmes. Il aura suffi d'une crise sanitaire doublée d'une pénurie de main-d'œuvre dans les services de garde pour révéler au grand jour la précarité de la place des femmes sur le marché du travail.

«Ça revient dans la cour des femmes de trouver une place en CPE», rappelle Bérengère Lottin, «beaucoup ne peuvent retourner au travail, c'est rendu dramatique, les gens font des c.v. pour leur bébé, les vantent sur les réseaux sociaux dans l'espoir de trouver une solution.» Comme elles sont en général moins bien payées, ce sont plus souvent les femmes qui restent à la maison faute de place en service de garde. «Au minimum, il faudrait reconnaître les compétences d'une femme qui s'est occupée de ses enfants, reconnaître ça comme des aptitudes pertinentes lors de l'embauche plutôt que ce soit

vu comme un trou dans un c.v.», ajoute Mélanie Pelletier.

La problématique a une incidence au travail où l'on voit de plus en plus de situations que l'on croyait résolues. «On a recommencé à demander aux femmes si elles prévoient avoir des enfants, même si c'est illégal», s'insurge Élisabeth Cyr, «dans certains milieux de travail, nous sommes même obligés de dire aux femmes "ne le dites pas à votre boss que vous êtes enceinte", ça pourrait vous faire perdre votre contrat.» Et quand les enfants sont là, la conciliation travail-famille est loin d'être acquise. «Il faudrait que tu arrives sur le marché du travail et que tu aies déjà des enfants, qu'ils ne soient jamais malades, qu'ils aient 15 ans et qu'ils soient autonomes», s'exclame Bérengère Lottin.

«Il y a plein de femmes qui ne se rendent pas compte qu'elles perdent des acquis», croit Mélanie Pelletier, «c'est juste normal que ce soit elles qui restent à la maison, elles perdent de l'autonomie financière sans se poser de question, comme si c'était naturel, d'où la nécessité encore aujourd'hui du féminisme.» On individualise des problèmes qui devraient trouver des solutions collectives. «Dans un monde idéal, je voudrais que tous les milieux de travail aient des CPE», assène Élisabeth Cyr. Tous les enfants devraient avoir une place en service de garde éducatif, sinon, c'est la place des femmes au travail qui est en jeu.

«En 2022, ce n'est pas normal que les femmes vivent encore des micro-agressions au travail», pense Barbara Poirier, «j'aimerais vraiment que les femmes n'aient pas à se soucier de comment elles s'habillent, de subir des blagues de mononcle et des commentaires sexuels. On passe beaucoup de temps au

travail sans en plus avoir à subir ça.»

«Parce que je suis une femme, on m'écoute moins, je n'ai pas la même autorité d'emblée qu'un collègue masculin», s'insurge Élisabeth Cyr. «Pour avoir la même écoute, il faut parfois lever le ton et, là, on est vue comme caractérielle», poursuit Barbara Poirier, «on tolère moins que les femmes se fâchent. Quand on se fâche, on est hystériques... mais quand on ne se fâche pas, on se fait manger la laine sur le dos. Pourtant notre colère est aussi légitime que celle des hommes.»

«L'avenir est féministe et pas seulement pour nous, pour les hommes aussi», croit Béatrice Técher, «il faut les impliquer et sensibiliser les organisations aux enjeux qui minent l'égalité entre les hommes et les femmes.» «L'inverse du féminisme c'est quoi? Ce sont des comportements toxiques qui nuisent aussi aux hommes», croit Élisabeth Cyr. Pour Mélanie Pelletier, les hommes doivent être des alliés au travail. «Il faut que les hommes voient ce qu'ils gagnent de l'égalité, les gains que l'on fait ne s'appliquent pas qu'aux femmes, tout le monde en profite, on a une belle porte en tant que syndicalistes pour ça», croit-elle.

«Depuis le début de la pandémie, les femmes sont au premier plan», dit Marie-Michèle Doiron, «il faut en



COLLECTIF 8 MARS | Journée internationale des droits des femmes 2022

Le visuel du 8 mars 2022 est une création de l'artiste Stacy Bellanger Bien-Aimé

prendre soin, beaucoup de travailleuses ont été lésées, elles ont eu un surcroît de travail, souvent sans prime, et une augmentation de la charge mentale. Il faut que l'on prenne notre place, on a vu à quel point les travailleuses des premières lignes étaient importantes.»

«Il y a un enjeu de reconnaissance dans le secteur public, c'est épouvantable», dit Élisabeth Cyr, «prenez les enseignantes par exemple, quelle insulte incroyable de dire que n'importe qui peut les remplacer en classe.»

Pour la présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN), les prochaines négociations du secteur public, où travaillent une forte majorité de femmes, seront très importantes. «Si les femmes dont le travail est de prendre soin des 0 à 100 ans ne connaissaient pas leur valeur avant la pandémie, j'espère que les deux dernières années leur auront démontré toute l'importance de leur apport à la société. Ce sera le temps d'exiger que leur travail soit enfin reconnu et, surtout, payé à sa juste valeur», conclut-elle. ■

Manifestation régionale du 8 mars



Rassemblement à 18 h 30 dans le stationnement du Patro Rocamadour à Limoilou (2301, 1^{ère} Avenue).

Organisée par le Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale.

Portraits de syndicalistes

Le Réflexe inaugure une nouvelle série pour vous présenter et vous faire connaître des syndicalistes de notre région. Afin de briser la glace, nous avons pensé vous présenter d'abord les femmes du comité exécutif du conseil central.

Barbara Poirier

Technicienne en administration au niveau de l'approvisionnement dans le réseau de la santé, Barbara est élue présidente de son syndicat local en 2009. Elle a mené la campagne de maraudage sur la Rive-Sud dans le cadre des fusions forcées, imposées par la réforme Barrette. Elle est élue deuxième vice-présidente du conseil central en octobre 2018, réélue au congrès de 2019, puis élue présidente en octobre 2021.

Barbara Poirier n'avait jamais envisagé «faire du syndicat» avant d'être élue présidente de son syndicat local. «Je suis arrivée là par accident, parce qu'il n'y avait personne pour prendre la relève, mais j'ai rapidement compris que je ne pourrais pas partir de là», nous dit-elle, «je devais avoir ça en moi, ça devait m'habiter sans que je le sache, parce que c'est rapidement devenu naturel.»

Selon elle, le syndicat c'est bien sûr un apprentissage —maîtriser des articles de convention, des procédures— mais c'est beaucoup une manière d'être. «Faire du syndicat c'est beaucoup plus "être" que faire des choses», nous dit-elle, «c'est être là pour l'autre, être là pour les autres, être la voix des autres, c'est être courageux pour ceux qui ne le sont pas, c'est aller au front pour ceux qui ne peuvent pas.»

Du syndicat local au conseil central

«J'ai toujours participé aux instances du conseil central», dit Barbara Poirier, «comme présidente de mon syndicat, ça me nourrissait beaucoup de

retrouver les syndicats de ma région.»

La syndicaliste affirme avoir trouvé au conseil central une oreille pour ses préoccupations. «Je me souviens avoir fait une colère une fois, je trouvais que personne ne parlait de notre catégorie —le personnel de bureau du réseau de la santé— et que personne n'allait au front pour nous», se souvient-elle, «ça a porté fruit, j'ai trouvé de l'appui et il y a eu une sortie. Je savais que c'était important ce que l'on faisait, mais c'est là que j'ai compris que c'était important pas juste dans ma boîte, mais partout.»

Son passage au conseil central s'est fait tout naturellement. «J'ai été approché en 2018 pour me présenter. Je donnais de la formation dans mon syndicat qui, en plus, est essentiellement un "syndicat de femmes"», rappelle-t-elle, «alors quand le poste de responsable de la formation et de la condition féminine, la deuxième vice-présidence, s'est ouvert ça semblait aller de soi.»

Un des grands défis du syndicalisme, selon Barbara Poirier, concerne la mobilisation. «Il y a un désintérêt par rapport à l'action syndicale et un défaitisme par rapport aux revendications. Ce qu'il faut communiquer, c'est que le problème ce n'est pas que les revendications ne sont pas justes, que les gens ne méritent pas mieux, ce qui manque c'est la mobilisation. C'est important de faire comprendre aux membres que sans mobilisation, rien n'est possible, mais qu'avec la mobilisation tout est possible», dit-elle, «il faut que les gens comprennent que si on est dans l'action, on ne subira pas, on va influencer le cours des choses. Et je ne parle pas juste d'être dehors avec un drapeau, je parle d'être ensemble, de se soutenir les uns les autres, de se mettre en action, de porter nos revendications, de les faire vivre.»

Ses souhaits pour le conseil central? «Je n'ai pas la prétention de penser qu'il faut qu'il y ait tant de changement que ça au conseil central», dit Barbara Poirier, «la mission est là, elle est noble, on ne la changera pas. Ceux qui participent sont là et seront toujours là, c'est très bien et ça on ne veut pas changer ça. Ce qu'il faut : c'est qu'il y ait encore plus de monde. Ce serait faux de dire que je veux changer le conseil central, ce que je veux c'est le rendre plus accessible.»

Selon la présidente, ce n'est pas tant le conseil central qui doit changer que la perception qu'en ont les gens. «Il faut faire comprendre que c'est un outil dont on a besoin, que la région et les syndicats ont besoin du conseil central, que plus le conseil central sera fort, plus leur militantisme sera facilité. C'est vrai pour tout le monde, un conseil central fort va nous faciliter la vie à tous et toutes.»

Mélanie Pelletier

Éducatrice à la petite enfance, Mélanie Pelletier commence à s'impliquer dans son syndicat local à partir de 2007. En 2017, elle est élue vice-présidente à la convention collective au Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres de la petite enfance de Québec—Chaudière—Appalaches (CSN) où elle s'occupe des négociations des 59 CPE affiliés à la CSN dans la région. Elle est élue présidente de son syndicat en décembre 2020, puis est élue deuxième vice-présidente du conseil central le 16 décembre 2021 au sortir de la première grève générale illimitée de l'histoire des CPE.

«Au début, quand j'ai approché la CSN, ça n'allait vraiment pas bien dans mon milieu de travail», se rappelle Mélanie Pelletier, «mon CPE était sous tutelle, on n'avait plus de direction, les relations de travail étaient



très mauvaises et moi j'avais à cœur que tout le monde soit bien, c'est pour ça que j'ai fait rentrer le syndicat, pour moi c'était une solution, une façon de ramener l'harmonie.»

Le syndicalisme arrive au bon moment dans la vie personnelle de Mélanie Pelletier. «Ça me permettait de côtoyer des adultes», s'exclame-t-elle, «de sortir de ma petite vie de maman et d'éducatrice et de voir plus large que ma bulle.» «Par la suite, ce qui m'a intéressé et accroché c'est plus le côté revendicateur, d'analyse de convention, de comprendre comment ça marche», dit-elle, «c'était vraiment de pouvoir m'exprimer et de pouvoir dénoncer des affaires qui n'ont pas de bon sens.»

Mélanie Pelletier a fait ses premiers pas au conseil central par le biais des journées thématiques en condition féminine. «Mon syndicat faisait la promotion des inscriptions et ça m'allumait alors j'ai dit "heille, je veux y aller moi"», raconte-t-elle, «les premières fois, je n'étais même pas membre de mon comité exécutif, j'étais juste sur le comité de négo régional, mais j'y suis allée pareil.»

Par la suite, Mélanie Pelletier a commencé à participer aux instances du conseil central. «Quand j'ai été élue sur

Mélanie Pelletier, deuxième vice-présidente, et Barbara Poirier, présidente, du conseil central.

le comité exécutif de mon syndicat, je suis allée suivre les formations du conseil central (exécutif syndical 1, exécutif syndical 2)», dit-elle, «après je suis devenue formatrice et j'ai été élue représentante à la vie régionale (RVR) et j'ai participé au conseil syndical.» Un parcours qui l'a somme toute bien préparé pour le poste de deuxième vice-présidente qui s'occupe notamment de la condition féminine et de la formation.

«Le défi syndical qui me motive le plus c'est de créer des liens, d'être rassembleuse», explique Mélanie Pelletier, «être là les uns pour les autres.» «Pour développer la solidarité, l'enjeu c'est vraiment de créer des liens entre les gens, après ça tout est possible, ça devient plus facile d'avancer et d'aller plus loin», dit-elle, «c'est un peu la base et c'est une de mes forces.»

Où voit-elle le conseil central dans 10 ans? «Je veux que les syndicats apprennent à se connaître entre eux, apprennent des expériences des autres, s'appuient sur leurs forces et leurs faiblesses et s'enrichissent de ça», explique Mélanie Pelletier, «mon but ce serait que le conseil central soit un facilitateur pour ces rencontres-là, qu'il soit de plus en plus habilité à créer de la solidarité.» ■

Du nouveau au conseil central

C'est inévitable, la vie est ainsi faite, il y a du mouvement au conseil central. Les raisons sont multiples : retraite, démission, changement d'emploi, naissance, maladie. On note des changements tant du côté des salariés que des élus du conseil syndical et du comité exécutif. Petit tour d'horizon.

Comité exécutif

Lors de l'assemblée générale du 6 octobre, Barbara Poirier a été élue présidente du conseil central. Barbara n'est pas exactement une nouvelle venue, elle était deuxième vice-présidente du conseil central depuis octobre 2018 et a assuré l'intérim lors de la démission d'Ann Gingras en août dernier.

Pierre Émond, du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du CHU de Québec, a été élu premier vice-président du conseil central à la même assemblée (6 octobre). Mélanie Pelletier, du Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres de la petite enfance de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN), a quant à elle été élue deuxième vice-présidente du conseil central lors de l'assemblée du 16 décembre. Ils viennent rejoindre François Proulx-Duperré et Louis Hamel qui étaient déjà en poste (respectivement secrétaire général et trésorier).

Conseil syndical

Le conseil syndical a été renouvelé en trois vagues depuis le congrès. Une première cohorte de responsables à la vie régionale (RVR) ont été élus en assemblée générale, le 28 avril dernier, une deuxième cohorte le 6 octobre et une troisième le 16 décembre.

Les représentantes ou représentants à la vie régionale (RVR) sont, de gauche à droite et de haut en bas :

- Caroline Verret, RVR Région administrative de la Capitale-Nationale
- Alain Samson, RVR Région administrative de Chaudière-Appalaches
- Sébastien Collard, RVR Région métropolitaine de Québec



Équipe de travail

Les membres de l'équipe de travail du conseil central sont, première rangée, de gauche à droite : Josée Zacharie, secrétaire à la mobilisation (en remplacement), Bérengère Lottin, secrétaire de direction, Annie Faucher, conseillère à la mobilisation (en remplacement), Marc Lapointe, conseiller à la mobilisation (en ajout), deuxième rangée, de gauche à droite : Mélanie Pelletier, deuxième vice-présidente, Pierre Lachance, coordonnateur et conseiller syndical à la mobilisation, Barbara Poirier, présidente, Martin Massey, conseiller syndical à la mobilisation, troisième rangée, de gauche à droite : Nicolas Lefebvre Legault, conseiller à l'information, François Proulx-Duperré, secrétaire général, Audrey Jomphe, secrétaire à la mobilisation, Pierre Emond, premier vice-président, Louis Hamel, trésorier, et Vincent Grenier, conseiller syndical à la mobilisation, .

Absents de la photo : Chantale Raymond, secrétaire-comptable, Gino Provencher, conseiller à la mobilisation, et Karine Côté, secrétaire-comptable (en remplacement).

- Pascale Sauvageau, RVR Région métropolitaine de Québec
- Chantal Joly, RVR Région métropolitaine de Québec
- Sébastien Jobin, RVR Région métropolitaine de Québec
- Jean-François Marchand, RVR Région métropolitaine de Québec
- Emmanuel Deschênes, RVR Région de Charlevoix
- Laurie Bégin Morneau, RVR Région de la Côte-du-Sud et Lévis-Lotbinière
- Marc-André Gagnon, RVR Région de la Côte-du-Sud et Lévis-Lotbinière
- David Gagnon, RVR Région de Beauce Les Etchemins
- Renée Lavoie, RVR Région des Appalaches

Michaël-Patrick Bernier, RVR de la Région métropolitaine de Québec n'a pas encore de photo. Un poste de RVR de la Région de Portneuf est vacant.



Les représentantes et représentants à la vie régionale (RVR) actuellement en poste.

Ann Gingras

Quatre décennies de combats syndicaux

Celle qui a présidé aux destinées du conseil central pendant plus de 20 ans a tiré sa révérence l'été dernier pour « relever de nouveaux défis » comme le veut la formule consacrée. Bref retour sur les quatre décennies d'implication syndicale d'Ann Gingras.

Premiers pas

« J'haïssais mon boss », la réponse à la question sur ce qui l'a amenée au syndicalisme fuse, directe et brutalement franche. Cette réponse est un grand classique qu'elle répétait avec malice dans toutes les sessions de formation au conseil central. « Je suis rentrée au Hilton le 19 mai 1980, j'avais été sollicitée pour le syndicat et j'avais dit non », explique-t-elle, « j'ai changé d'idée par la suite ».

C'est comme agente de grief qu'elle fait ses premiers pas dans le syndicalisme en

1982. Une chose en amenant une autre, elle est élue vice-présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Hilton-Québec (CSN) en 1984 et accède à la présidence en 1985. C'est une période mouvementée pour le syndicat qui venait à peine d'arriver à la CSN, accrédité en 1979 après une bataille de 5 ans pour se débarrasser d'un syndicat fantôme américain.

« On a fait la grève pendant deux semaines en 1984, pendant le festival mer et monde », se souvient-elle. « La grève avait été déclarée illégale sur une technicalité; on s'est rendus jusqu'en Cour suprême et on a eu gain de cause... 15 ans plus tard! » En 1986, le syndicat du Hilton participe à la toute première négociation coordonnée de l'hôtellerie à Québec et résiste à un lock-out sauvage durant le temps des Fêtes.

Conseil central

En 1989, Ann Gingras est élue au conseil syndical et nommée formatrice au conseil central. Elle participe en parallèle au bureau fédéral de la Fédération du commerce où elle est également formatrice.

Le 8 novembre 1991, Ann Gingras est élue première vice-présidente du Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec (CSN). « C'était la première fois qu'une femme se présentait sur le poste de l'appui aux luttes », dit-elle, « j'ai été la seule d'ailleurs ». C'est à la suite de l'élection de Denise Boucher au comité exécutif de la CSN, en 1999, qu'Ann Gingras devient présidente du conseil central.

Dossiers marquants

De 1997 à 2001, Ann Gingras siège à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec. « Ça a été un mandat marquant, de représenter le monde et de les mobiliser », dit-elle. Il faut dire que la Régie siégeait en public et que les syndicats n'hésitaient pas à publiciser les sujets à l'ordre du jour pour s'assurer de faire salle comble.

Le mandat d'Ann Gingras aura également été marqué par plusieurs mobilisations pour sauver des entreprises et, surtout, les emplois syndiqués qui y étaient rattachés. « La sauvegarde du Concorde en 2014, ça a vraiment été quelque chose, tout un épisode, » donne-t-elle en exemple, « la Davie aussi ça



a été une affaire de longue haleine ».

« Toute la question de la santé et sécurité au travail a profondément marqué mon passage à la CSN, » ajoute-t-elle. « C'est surprenant à quel point c'est rendu ancré et que ça fait partie de l'ADN du conseil central ». Ann Gingras cite la popularité des journées thématiques en SST, des activités en congrès, « on a fait un gros travail en amont, c'est spécifique à Québec cet intérêt pour la SST ».

Pour celle qui a le conseil central tatoué sur le cœur, « la ligne transversale entre tout ça c'est la proximité développée au fil des ans avec les syndicats ».

Ann Gingras, en mai 2021, lors d'une manifestation à Thetford en appui aux travailleuses et aux travailleurs du soutien scolaire en grève.

Le syndicalisme est une passion

Lorsqu'on lui demande si elle a un dernier message qu'elle veut transmettre aux lecteurs du *Réflexe*, Ann Gingras axe sur la passion et la fierté. « Quand on s'implique syndicalement, ce n'est pas un passe-temps, c'est un mode de vie, une passion, ça t'habite complètement », dit-elle, « ceux et celles qui veulent faire ça de 9 à 5, à temps perdu, ne rendent pas service au monde qu'ils représentent. Si j'ai un message à passer aux militantes et militants c'est celui-ci : soyez fiers, restez toujours fiers et convaincus; des injustices à dénoncer, il y en aura toujours; ça prend du monde comme vous, avec du cœur au ventre, pour dénoncer les injustices, représenter et défendre votre monde parce que c'est pas donné à tout le monde. » ■

Merci Ann

En plus de 100 ans d'histoire, Ann Gingras est la personne qui a occupé le plus longtemps (22 ans) le poste de présidente du conseil central. Nous la remercions pour toutes ces années de militantisme syndical et de défense acharnée des travailleuses et des travailleurs. ■



Ann Gingras, en 1988 dans Nouvelles CSN. Elle était alors présidente du syndicat du Hilton (elle pose d'ailleurs devant l'une des premières affiches de la négociation coordonnée de l'hôtellerie).



Journée thématique en condition féminine

8 mars 2022 - sur zoom

Les thèmes abordés seront : La lutte des CPE, la charge mentale et l'avenir féministe au travail passe aussi par les hommes, mais comment ?

Pour plus d'info contactez Berengere.Lottin@csn.qc.ca



Conseil central
de
la
santé
Québec Chaudière-Appalaches